

Jean-Claude JUNCKER

Président élu de la Commission européenne



1. Biographie

De 1995 à 2013, Jean-Claude Juncker a été Premier ministre du Luxembourg. De 2005 à 2013, il a également été président de l'**Eurogroupe** - la réunion informelle des ministres des Finances de la **zone euro**.

Jean-Claude Juncker est né en 1954, il rejoint le Parti chrétien-social au Luxembourg en 1974 et a poursuivi ses études de droit à l'Université de Strasbourg. Il a été nommé sous-ministre du Travail, à l'âge de 28 ans en 1982, puis ministre du Travail en 1984 et en tant que ministre des Finances en 1989. En 1992, il a joué un rôle clé dans la course à la signature du traité de Maastricht qui a créé l'Union européenne et la monnaie unique.

Au cours de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne au second semestre de 1997, le Premier ministre Juncker a cherché à lutter contre le chômage dans l'Union européenne. Lorsque le Luxembourg a, à nouveau, assuré la présidence tournante du Conseil de l'UE en 2005, il a forgé la réforme du pacte de stabilité et de croissance. Il a également relancé la stratégie de Lisbonne en mettant l'accent sur ses dimensions sociales et environnementales.

Jean-Claude Juncker a été reconnu par de nombreux prix pour sa contribution à l'intégration européenne, et notamment, compris le prix Charlemagne en 2006. Il est décerné par la ville d'Aix-la-Chapelle à des personnalités qui se sont engagées en faveur de l'unification européenne.

Le 7 Mars 2014, Jean-Claude Juncker a été élu candidat du Parti Populaire Européen (PPE) à la présidence de la Commission européenne lors d'un congrès de ce parti à Dublin, en Irlande. Il y a annoncé ses trois valeurs clés : **l'expérience et le leadership efficace**, la **solidarité entre les peuples et les nations** et une **vision forte pour l'avenir**.

2. Ses priorités

- Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement
- Un marché unique numérique connecté
- Une Union « énergie résiliente » avec une politique prospective sur les changements climatiques
- Un marché intérieur plus profond et plus équitable avec une base industrielle renforcée
- Une Union économique et monétaire plus profonde et plus équitable
- Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les Etats-Unis
- Un domaine de la justice et des droits fondamentaux fondé sur la confiance mutuelle
- Une nouvelle politique sur les migrations
- Un acteur mondial plus fort
- Une Union du changement démocratique